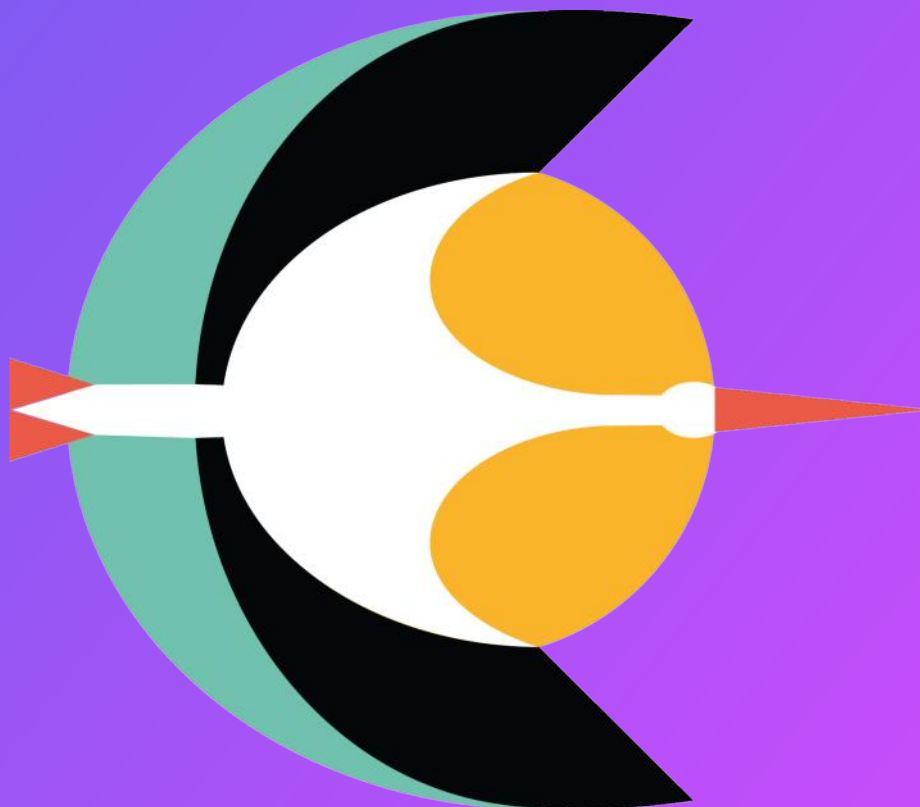




GUIDE

COMPTABLE ET FISCAL



SUJETS ABORDÉS DANS CE GUIDE

- 1. Les moyens de paiement en cigognes**
- 2. Comment recevoir un paiement en cigognes ?**
- 3. L'encaissement en cigognes**
- 4. L'organisation comptable et fiscale**
- 5. Les factures en monnaie locale**
- 6. Les opérations réalisées par les caisses enregistreuses**
- 7. La rémunération partielle en cigognes**
- 8. Vos devis et vos factures passent le message !**

1. Les moyens de paiement en cigognes

La monnaie locale Cigogne est utilisable dans le Haut-Rhin. Elle encourage l'achat de biens et de services ancrés localement. Sans vocation à le remplacer, elle circule à parité en complément de l'euro.



Le prix d'un bien ou d'un service est en général le même qu'en euro, mais certains commerces appliquent des réductions pour les paiements en cigognes. Les utilisateur-ice-s sont des adhérent-e-s du réseau Cigogne.

Les paiements mixtes en euro et cigogne sont possibles.

Les moyens de paiements



En cigognes numériques sur des comptes en ligne avec deux façons de payer :

1. via l'appli mobile CigoPay, votre client-e effectue son paiement en scannant votre QR-code affiché en caisse :



2. par virement sur internet entre comptes CigoPay, pour effectuer des règlements de factures, salaires, autres.



En billets cigognes qui existent en coupures de :

1 Ci, 5 Ci, 10 Ci, 20 Ci

Pour en obtenir, les particuliers se rendent dans un des bureaux de change (commerçants du réseau listés dans l'annuaire) ou auprès de l'association pour échanger leurs euros contre des cigognes.

Les billets sont sécurisés grâce à plusieurs éléments :

- ✓ **la couleur** : une encre métallisée argentée et une encre fluo orange en plus de la quadrichromie classique, ce qui porte le nombre total de couleurs à 6 (un photocopieur n'en voit que 4) ;
- ✓ **la texture en relief** : la valeur de chaque billet est indiquée en braille ;
- ✓ **la numérotation** : chaque billet porte un numéro unique
- ✓ **le papier spécial** dont on voit bien le filigrane si on l'observe en le plaçant entre les yeux et une forte source de lumière. Il prend également une apparence particulière si on l'expose à la lumière noire.



2. Comment recevoir un paiement en cigognes ?



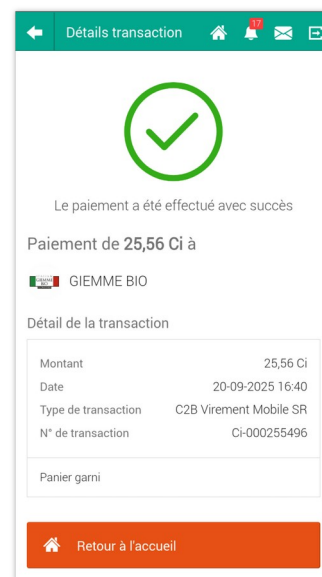
Paiement via CigoPay

La transaction s'effectue par votre client-e, qui vous présente l'écran de confirmation de son mobile. La coche verte indique que le paiement a bien été réalisé. Il se fait en temps réel, votre compte CigoPay est crédité immédiatement et vous pouvez recevoir une notification.

C'est simple !... pas de terminal à installer, et pas de frais bancaire !

Sur l'écran de confirmation, vous pouvez également vérifier l'horodatage, le montant et le destinataire du paiement (vous-même).

Contrairement aux billets, en numérique, le paiement au centime près est possible.



Paiement en billets cigognes

Lorsque vous êtes payé en billets cigognes, vous demandez à vos client-e-s de faire l'appoint (comme pour les chèques restaurant).

Le rendu de monnaie en euro sur des cigognes n'est pas légal. Par contre, vous pouvez rendre la monnaie en cigognes sur des cigognes.

Exemples : Si l'article vaut **8,30 €** :

- ✓ Votre client-e vous donne **8 Ci** et **30 cts d'€** (ou **9 Ci**, si il-elle vous offre les 70 cts restants)
- ✓ Votre client-e vous donne **10 Ci** et **30 cts d'€**, et vous lui rendez **2 Ci**
- ✓ Votre client-e vous donne **10 Ci**, vous lui rendez **2 Ci** (si il-elle vous offre les 20 cts restants) ou vous lui rendez **1 Ci** (et lui offrez les 20 cts restants).



3. L'encaissement en cigognes

Programmer sa caisse enregistreuse



Pour faciliter l'étape de la gestion de caisse en fin de journée et les enregistrements comptables, il est conseillé d'ajouter aux modes de paiement de sa caisse, deux touches : **CigoPay** et **Billets Cig** (sinon, une seule touche **Cigogne**).



Nota : Pour faciliter la gestion de clôture de plusieurs caisses, il est possible de demander des QR-codes distincts.

L'encaissement en numérique

Pour l'encaissement de paiements en cigognes numériques, il suffit de les enregistrer sur la touche **CigoPay** dédiée.



L'encaissement des billets

Pour l'encaissement des billets cigognes, il suffit de comptabiliser votre fonds de caisse en cigogne et en euro, en début puis en fin de journée.

Cela revient à distinguer deux fonds de caisse (euros et cigognes). Il est conseillé de dédier un compartiment de votre caisse aux billets cigognes.

Pour pouvoir réaliser le rendu de monnaie en cigognes lors de vos premiers encaissements, vous pouvez convertir quelques euros contre des petites coupures en cigognes, pour vous constituer un premier fond de caisse.

Nota : Le paiement en billets cigognes ne représente aujourd'hui qu'une très petite part des transactions en cigognes

Les différentes coupures :



4. L'organisation comptable et fiscale

La Cigogne est un mode de paiement au même titre que la carte bancaire, le chèque ou les espèces.

Les écritures comptables relatives à La Cigogne s'intègrent dans la comptabilité normale des entreprises, et restent en euros.

- Facturation identique, seules les modalités de règlement intègrent un moyen supplémentaire : La Cigogne.
- Création de deux comptes supplémentaires correspondant à un compte de classe **512 - Banque** pour les cigognes numériques et **53 - Caisse** pour les billets cigognes.
Nota : Alternativement, certains professionnels utilisent un compte de classe 467 - Autres comptes débiteurs et créditeurs (compte de tiers).
- Création de deux journaux comptables :
 - **CigoPay** enregistrant les écritures de compensation entre les comptes Clients/Fournisseurs/Salaires à payer et le compte 512 - CigoPay.
 - **Caisse Cigogne billets** enregistrant les écritures de compensation entre les comptes Clients/Fournisseurs/Salaires à payer et le compte 53 - Caisse Cigogne.
- La comptabilité en cigogne numérique est simplifiée puisque toutes les opérations sont automatiquement répertoriées sur votre compte CigoPay, depuis lequel vous pouvez éditer un relevé d'opérations (PDF ou XLS). Il est également possible de demander à l'association, un accès à votre compte CigoPay pour votre comptable (consultation + téléchargement des relevés uniquement). Il suffit de nous adresser une simple demande avec l'adresse courriel de connexion de son choix.
- L'activité générée par les paiements en monnaie locale est soumise à l'application des impôts commerciaux (TVA, impôt sur les sociétés) au même titre que celle générée en euros. La TVA est enregistrée et réglée en euro.

 *En France, les titres de monnaie locale complémentaire sont émis et gérés selon les dispositions du Code monétaire et financier (Art. L311-5 & L311-6).*

5. Les factures en monnaie locale

Dans les exemples suivants, des comptes comptables généraux et des sous-comptes des comptes 512, 53 et 58 sont utilisés.

- 512100 : Banque Euros utilisée
- 530400 : Caisse billets cigognes
- 512400 : Compte CigoPay
- 580400 : Clients billets cigognes
- 580500 : Clients CigoPay

Enregistrement de la facture de vente

Nom et coordonnées du vendeur	Nom et adresse de l'acheteur
N° de Facture	
Date :	
FACTURE	
Description des ventes de marchandises ou prestations	
Total HT	1 000,00 € → Crédit des Comptes de Ventes 70
Montant TVA	200,00 € → Crédit du Compte de TVA Collectée 4457
Total TTC	1 200,00 € → Débit du Compte Clients 41
Modalité de règlement	
Règlement en euros	800,00 € → Crédit du Compte Clients 41 ⁽¹⁾
Règlement en cigognes	400,00 Ci → Crédit du Compte Clients 41 ⁽²⁾

Enregistrement de la facture d'achat

Nom et coordonnées du vendeur	Nom et adresse de l'acheteur
N° de Facture	
Date :	
FACTURE	
Description des ventes de marchandises ou prestations	
Total HT	1 000,00 € → Débit des Comptes d'Achats 60
Montant TVA	200,00 € → Débit du Compte de TVA sur achats 4456
Total TTC	1 200,00 € → Crédit du Compte Clients 40
Modalité de règlement	
Règlement en euros	800,00 € → Débit du Compte Clients 40 ⁽³⁾
Règlement en cigognes	400,00 Ci → Débit du Compte Clients 40 ⁽⁴⁾

(1) : Crédit du Compte Clients 41 par le débit du Compte 512100 (banque Euros) dans le journal de banque correspondant.

(2) : Crédit du Compte Clients 41 par le débit du Compte 530400 (Caisse Cigogne) dans le journal de Caisse Cigogne ou du Compte 512400 (CigoPay).

(3) : Débit du Compte Fournisseurs 40 par le crédit du Compte 512100 (banque Euros) dans le journal de banque correspondant.

(4) : Débit du Compte Fournisseurs 40 par le crédit du Compte 530400 (billets Cigognes) dans le journal de Caisse Cigogne ou du Compte 512400 (CigoPay).

6. Les opérations réalisées par les caisses enregistreuses

La caisse enregistreuse fonctionne sans changement, les enregistrements se font en euros. Les modalités de paiement ajoutées à votre caisse, **Billets Cigogne** et **CigoPay** s'intègrent dans la contrepartie à l'enregistrement des ventes, au même titre que les paiements par cartes bancaires, chèques, espèces ou titres-restaurant.

Exemple d'un ticket récapitulatif de la journée

Vente rubrique 1	250,00	Espèces	700,25
Vente rubrique 2	600,00	CB	550,00
Vente rubrique 3	855,25	Titres-restaurant	300,00
		Billets Cigogne	55,00
		CigoPay	100,00
Total	1 705,25	Total	1 705,25

Écriture comptable des ventes à intégrer en comptabilité

N° des comptes		Débit	Crédit
580100	Clients espèces	700,25	
580200	Clients cartes bancaires	550,00	
580300	Clients titres-restaurant	300,00	
580400	Clients billet Cigogne	55,00	
580500	Clients CigoPay	100,00	
70 Ventes			1 421,04
4457 TVA Collectée			284,21
<i>Pour la partie encaissée en billets cigognes, il faudra passer l'écriture suivante dans le journal de caisse Cigogne</i>			
530400	Billets Cigogne	55,00	
580400	Clients billet Cigogne		55,00

7. La rémunération partielle en cigognes

Après l'encaissement des cigognes lors des premiers achats, **le réemploi des cigognes pour d'autres paiements est la priorité de tous pour augmenter la circularité de La Cigogne**. Le paiement de salaires (ou de notes de frais et autres versements) est une des premières possibilités offertes au professionnel.

L'outil numérique **CigoPay** facilite les opérations, en permettant des virements vers le compte CigoPay individuel du salarié (ou du

dirigeant). Pour établir un compte individuel et utiliser La Cigogne, l'association doit, au préalable, enregistrer une adhésion individuelle. Pour faciliter la tâche au chef d'entreprise, La Cigogne propose sa prise en charge par le professionnel adhérent, à tarif réduit, soit :

1. un compte individuel dirigeant gratuit,
2. tarif réduit pour les comptes individuels suivants (selon grille tarifaire en vigueur).

Exemple

	Nom et adresse du salarié
Salaire brut	1 800,00
Retenues salariales	-350,00
Acompte en cigognes	-150,00
Net à payer en euros	1 300,00

Les écritures comptables

1/ Au moment de l'acompte	Débit	Crédit
425 Acompte	150,00	
530400 Caisse billets cigognes		150,00
2/ L'écriture salaire du mois	Débit	Crédit
64 Salaires brut	1 800,00	
425 Acompte		
421 Rémunérations dues		150,00
431 Organismes sociaux		1 300,00
		350,00

8. Vos devis et vos factures passent le message !

Tous vos clients ne sont pas encore adhérents Cigogne ?

Générer l'envie et la curiosité chez eux en signalant que vous acceptez la monnaie locale !

C'est aussi par notre visibilité que le réseau se développe.

Lors de votre installation de CigoPay, l'association vous propose un visuel à insérer au pied de **vos factures** :

Conditions de règlement :	À réception	Total	1 250,00 €	
Mode de règlement :	Virement CigoPay	 Payez en cigogne numérique en scannant ce code avec 		
Ets TOUTENVRAC – SIRET 123 456 789 00068			1/1	

Le QR-code intégré à ce visuel permet l'identification de votre compte lors du paiement de votre client avec CigoPay. Vous pouvez le télécharger depuis le menu **Documents** de votre compte CigoPay en vous connectant avec vos identifiants à partir du site Web de La Cigogne.

Dans le kit de communication mis à votre disposition, vous trouverez également un choix de différents visuels à insérer dans **vos devis** :

